

## 5 à 9 **l'actualité**

**Sports** : Cap sur la route du rhum.

**Société** : Un accueil amélioré grâce au nouveau local - Handicap : des rencontres singulières.

**Économie** : Lutherie, plus qu'un violon d'Ingres.

## 10 à 13 **le dossier**

### Une ville amie des enfants

L'Unicef décerne à Saint-Brieuc le titre de ville amie des enfants. Il récompense l'action de toute une cité pour la jeunesse et constitue un « engagement pour l'avenir ».

## 14 à 25 **la ville, les quartiers**

### 14 ■ Conseil municipal

**Budget 2010** : entre économies et projets.

### 17 ■ actualités mairie

**Station d'épuration** : des déchets transformés en énergie.

**Alimentation** : la cuisine centrale introduit le bio.

### 20 ■ opinions

### 22 ■ les quartiers

**Plateau** : Entraide et expression autour de la rénovation urbaine.

**Interquartiers** : Dormir c'est grandir aussi.

**Croix Saint-Lambert** : Des talents de quartier qui s'expriment.

**Quartiers Ouest** : Femmes d'Orient.

## 26 à 38 **le magazine**

### 28 ■ Culture

**Exposition** : Regards sur trois peintres briochins.

### 34 ■ Loisirs

**Livre** : S comme Saint-Brieuc.



**édito**

par **Bruno Joncour**

Maire de Saint-Brieuc,  
Conseiller régional de Bretagne

## Saint-Brieuc, « ville amie des enfants »

**L**a Ville de Saint-Brieuc s'est vu décerner le titre de « ville amie des enfants », dans le cadre de l'initiative prise par l'UNICEF à l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Cette décision résulte bien entendu de l'appréciation portée sur l'engagement en faveur de l'enfance que la Ville conduit au quotidien, et qui constitue une priorité de l'action municipale.

Mais elle relève surtout d'une exigence et d'un encouragement à poursuivre cette action dans une démarche d'innovation, qu'il s'agisse de faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap, d'associer les enfants à la prise des décisions qui les concernent, ou de toute autre initiative susceptible de favoriser leur épanouissement ; il s'agit aussi de relayer auprès de la population ce partenariat des collectivités locales avec l'UNICEF, afin de la sensibiliser à la défense des Droits de l'Enfant qui garantissent sa protection et son éveil à la connaissance et à la citoyenneté.

C'est cette volonté de solidarité qui a conduit le Conseil municipal à décider d'une aide financière de la Ville en faveur des enfants d'Haïti dont le pays vient d'être frappé par la tragédie d'un récent tremblement de terre.

Saint-Brieuc, « ville amie des enfants », donc solidaire, au-delà des frontières.

Le **Griffon**

**Directeur de la publication** : Bruno Joncour.

**Rédaction/maquette** : G. Leprohon - C. Beauvir. - Tél : 02 96 62 54 37.

**Adresses** : Le Griffon - Hôtel de Ville -

BP 2365 - 22023 Saint-Brieuc cedex 1 / gleprohon@mairie-saint-brieuc.fr

**Conception éditoriale et graphique** : MCM Information & Communication - 02 99 20 11 20.

**Ont collaboré à ce numéro** : Hélène Perraudau et Loïc Tachon.

**Couverture** : Ville amie des enfants : François Daniel - Babel danse : E. Beaugrand - Carnaval : Gilles Larbi

**Photogravure** : Anthéa - 02 96 52 53 76. **Impression** : Corlet Roto. **Régie publicitaire** : Agence Bergame, Rachel Le Moan - 02 98 46 05 17 - **Prochaine parution** : 19 avril 2010.